

DES PROJETS...DES CONSTRUCTIONS D'AVENIR!



**BULLETIN
MUNICIPAL**

2024

Chers administrés,

Que cette nouvelle année vous soit heureuse.

Au nom du Conseil Municipal, du CCAS et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.



Suite à des élections européennes et législatives inattendues, notre pays se retrouve divisé...

Je ne vais pas politiser mon propos, parce que, au final, quels que soient les responsables au pouvoir, rien ne change à la situation à laquelle notre pays doit faire face aujourd'hui.

Cette situation de surendettement dure depuis 50 ans.

Dans nos communes, nous ne pouvons voter de budget en déficit, nous ne pouvons donc pas dépenser plus que ce que nous avons, alors que l'État vit comme un ménage surendetté dépensant plus qu'il ne gagne. Pour redresser cette situation les remèdes risquent d'être violents et amers...

Ne serait-il pas temps que nos grands élus, toute tendance confondue, se retrouvent autour d'une table en mettant leurs égos de côté pour le bien de notre pays ?

En cette période de déchirement, la commune reste un repère, elle demeure un pôle de stabilité, elle est garante de la continuité des services pour tous, elle crée du lien et rassemble.

2024 aura été l'année de réalisation et de démarrage de gros chantiers.

- Tout d'abord, les travaux de voirie auront pu être enfin réalisés, sur certains secteurs des réfections à neuf ou des réfections partielles.

- La fin des travaux de création de 8 logements et d'une salle de convivialité (rue de la Mairie) à destination de l'ESAT d'Anjoigny pour la location aux résidents.

- Le démarrage des travaux de la micro-crèche, projet structurant pour l'accueil et le maintien de jeunes familles sur notre territoire. Projet important et nécessaire puisque le nombre d'assistantes maternelles se réduit d'année en année. Durée des travaux environ 12 mois. Ouverture prévue fin 2025.

- La Halle au centre du bourg qui là aussi est un projet structurant qui sera un lieu de vie à disposition des associations, des commerçants, qui, je l'espère, sauront en prendre pleine possession. Fin des travaux fin 2025.

- Réfection du pont Majou : ces travaux ont dû être reportés car les interventions sur cours d'eau sont réglementées et doivent avoir lieu entre Avril et Octobre. Ces travaux seront donc réalisés cette année.

- Comme chaque année des travaux d'entretien aux écoles ont été effectués.

- La préparation du terrain pour les potagers partagés a été faite en Mai, mais au vu d'une météo très pluvieuse jusqu'au début de l'été, les parcelles n'ont pu être attribuées. A revoir pour ce printemps...

- La mise en place du Conseil Municipal Jeunes : ce sont 16 collégiens, titulaires et suppléants, qui siègeront. Ce Conseil Municipal Jeunes est une instance qui permet aux jeunes Doriens de participer et de s'impliquer

dans la vie citoyenne sur des projets qu'ils porteront et que nous accompagnerons. Il a une mission d'intérêt général.

- Le Téléthon, manifestation portée comme chaque année par le CCAS avec la participation des associations a récolté la belle somme de 5504,54 euros.

Vous l'aurez bien compris, le suivi de tous ces chantiers occupera une grosse partie de l'année 2025 et en programmation viendra s'ajouter un autre gros chantier, l'aménagement de la traverse de la « RD 43 » Rue de la Contie. Travaux qui devraient débiter en septembre 2025.

Je viens de balayer en quelques lignes l'année 2024, que vous allez retrouver à l'intérieur de ce bulletin détaillée et chiffrée, ainsi que les projets 2025.

Pour conclure cet édito, je voudrais remercier nos associations très actives, ainsi que toutes les forces vives de la commune. Je remercie également les agents communaux, les élus et les membres du CCAS.

Restant à votre entière disposition.

André DUJOLS, Maire de Saint-Cernin

« Nous vivons dans un monde où il est de plus en plus difficile d'être soi-même par peur du jugement des autres. On est tous sous l'emprise d'une société, qui définit nos passions, nos goûts, nos rêves et par conséquent notre vie.

Combien de personnes s'en vont avec le regret d'avoir vécu une vie qui n'était pas la leur...

Etre soi-même, est sans doute l'une des plus grandes preuves de courage que puisse faire une personne, car il faut du courage pour affronter les jugements de ceux qui pensent différemment.

Mais la joie qu'on en tire est toujours plus grande. Car le bonheur c'est avant tout de vivre en cohérence avec soi-même. »

Auteur inconnu

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

JORDAN ANGELVY, LUC AVELLANEDA, CHRISTELLE CHAUVET, ANDRÉ DUJOLS, PIERRE DUPONT, BRUNO FILIOL, STÉPHANIE GAILLARD, JEAN CHRISTOPHE GUY, DANIELLE LACOMBE, SYLVIE LACOMBE, MATTHIEU PIJOUAT, THIERRY RIEU, STÉPHANIE SALIES, GEORGETTE TOUZY.

BRUNO FILIOL, 1ER ADJOINT

chargé de l'urbanisme, des travaux et de la sécurité

STÉPHANIE GAILLARD, 2ÈME ADJOINTE

chargée de l'administration générale, des finances, et des relations extérieures secondée par le conseiller délégué en charge des affaires scolaires et des manifestations publiques

THIERRY RIEU, 3ÈME ADJOINT

chargé des bâtiments communaux, du logement, du développement durable et du cadre de vie

DANIELLE LACOMBE, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

chargée des affaires scolaires et des manifestations publiques

STÉPHANIE SALIES, CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

chargée de la culture, des animations communales et du patrimoine

MISSIONS ET COMMISSIONS

1 – URBANISME, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux, Gestion du planning du personnel technique, Programmation des travaux d'entretien des routes communales, Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale, Réflexion et programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village (sécurité routière, biens dégradés présentant un danger pour les personnes et autres biens, sécurité de l'accès au groupe scolaire ...), Gestion des questions relatives aux biens sectionnaires et communaux, Propreté du bourg et des villages, Mise en place de la signalétique communale, Etude de l'état d'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des transports, Etude et préparation de toutes les thématiques et dossiers en lien avec les questions d'urbanisme et d'habitat sur lesquelles elle émet un avis consultatif (permis de construire, déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme...), Gestion de l'éclairage public et de l'eau en lien avec les syndicats, Suivi des contrôles de l'assainissement

MEMBRES : Bruno FILIOL, Jordan ANGELVY, Christelle CHAUVET, Sylvie LACOMBE, Georgette TOUZY, Thierry RIEU

2 – ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES, RELATIONS EXTÉRIEURES

L'organisation et le fonctionnement des services publics communaux (personnel, écoles, mairie), La réflexion sur la création de nouvelles Commissions, La préparation et élaboration des documents financiers de la Commune (Budgets primitifs, décisions modificatives, comptes administratifs), Gestion de la dette et des emprunts. Suivi des dossiers en lien avec les affaires administratives, Mise en place d'actions pour répondre dans un cadre éducatif aux besoins de scolarité, d'accueil, de loisirs et d'épanouissement des enfants en lien avec le conseil départemental et la communauté de communes, Relation et relais avec les assistantes maternelles, Etudier les projets sociaux en lien avec les actions du CCAS, Aider à l'épanouissement et à l'insertion des jeunes dans la vie communale, Amélioration des relations Elus/Administrés (démocratie participative, accueil des nouveaux arrivants...), Rédaction des supports d'informations communaux en lien avec les responsables de commissions, Développement de la communication numérique.

MEMBRES : Stéphanie GAILLARD, Luc AVELLANEDA, Christelle CHAUVET, Pierre DUPONT, Danièle LACOMBE, Georgette TOUZY

3 – BATIMENTS COMMUNAUX, LOGEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Amélioration des actions en matière de développement durable (énergies renouvelables, économies d'eau, d'électricité, de pétrole, zéro phyto) Etude de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant. Occupation du domaine public, gestion du cimetière, gestion administrative des bâtiments et logements communaux, fleurissement de la commune, améliorer le cadre de vie (parcs, jeux, jardins, espaces verts...)

MEMBRES : Thierry RIEU, Bruno FILIOL, Sylvie LACOMBE, Stéphanie SALIES

4 – AFFAIRES SCOLAIRES ET MANIFESTIONS PUBLIQUES

Mettre à disposition des enseignants et des enfants, les moyens pour assurer des conditions optimales de scolarité dans les écoles maternelles et élémentaires (personnel communal, transports, restauration scolaire (contrôle des menus et commandes)), Organisation de toutes les manifestations publiques à l'initiative de la Municipalité (réunions publiques, inaugurations, cérémonies diverses).

MEMBRES : Danièle LACOMBE, Luc AVELLANEDA, Pierre DUPONT, Stéphanie GAILLARD, Georgette TOUZY

5 – CULTURE, ANIMATIONS COMMUNALES ET PATRIMOINE

Réflexions sur les actions à mettre en oeuvre sur le village pour redynamiser la vie local, Relation et relais avec les associations locales, les agriculteurs et les commerces ainsi que le marché, Dynamiser la programmation culturelle de la commune avec l'accueil de spectacles et la mise en place d'exposition, Développement économique, artistique et touristique en lien avec le tissu commercial et artisanal, en concertation avec la Communauté de Communes, Gestion de la médiathèque, Valorisation du patrimoine.

MEMBRES : Stéphanies SALIES, Jean-Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Mathieu PIJOUAT

DÉLÉGATIONS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

DUJOLS André
FILIOL Bruno
GAILLARD Stéphanie
LACOMBE Danielle
DUPONT Pierre

PLUI

DUJOLS André
FILIOL Bruno
RIEU Thierry

APPELS D'OFFRES DUJOLS ANDRÉ+

FILIOL Bruno - CHAUVET Christelle
RIEU Thierry - SALIES Stéphanie
ANGELVY Jordan - LACOMBE Sylvie

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE (SIVU)

CHAUVET Christelle
FILIOL Bruno
RIEU Thierry

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION DOIRE BERTRANDE

FILIOL Bruno
RIEU Thierry

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DUJOLS ANDRÉ +

6 MEMBRES ÉLUS / 6 MEMBRES NON ÉLUS

AVELLANEDA Luc - CHAUVET Marie Jeanne
GAILLARD Stéphanie - DUNION Marie-Lyse
LACOMBE Danielle - GIBERT Catherine
RIEU Thierry - HERMET Gérard
SALIES Stéphanie - LAJARRIGE Laetitia
TOUZY Georgette - ROUQUIER Alain

IMPÔTS DIRECTS

3 TITULAIRES ÉLUS 2 SUPPLÉANTS ÉLUS

DUPONT Pierre - FILIOL Bruno -
GAILLARD Stéphanie
AVELLANEDA Luc - LACOMBE Sylvie

+

3 TITULAIRES NON ÉLUS 3 SUPPLÉANTS NON ÉLUS

CRETOIS Jacques - BARBET Serge
DEJOU Jacques - JOANNY Louis
FRAISSINIÉ Marie-Jeanne - LESCURE Alain

COLLÈGE HENRI MONDOR

GAILLARD Stéphanie
LACOMBE Danielle

SIETOM

DUJOLS André

DÉFENSE

SECURITE INCENDIE

FILIOL Bruno

HABITAT

PIJOULAT Matthieu
RIEU Thierry

AFAPCA

AVELLANEDA Luc

FREDON

RIEU Thierry

DÉLÉGATION SERVICE PUBLIQUE

3 TITULAIRES + 1 SUPPLÉANT

GUY Jean-Christophe - TOUZY Georgette
GAILLARD Stéphanie
CHAUVET Christelle

CLECT

DUJOLS André
GAILLARD Stéphanie

TOURISME - CULTURE SPORT JEUNESSE (CCPS)

PIJOULAT Matthieu

AGEDI

GAILLARD Stéphanie

DÉLIBÉRATIONS



Séance du 05 février 2024

01-2024 : Financement restauration du Pont Majou

02-2024 : Coupes de bois exercice 2024

Séance du 19 mars 2024

04-2024 : L'autorisation de recours au service interim du centre de gestion du cantal

05-2024 : Vente de bien de section Puech-Marzes

06-2024 : Compte épargne temps personnel

Séance du 15 Avril 2024

07-2024 : Vote Ca/Cg/Affect de résultat - Saint Cernin 2023

08-2024 : Vote budget primitif 2024 Commune

09-2024 : Vote des Taux 2024

010-2024 : Vote CA/CG/Affect de résultat - Lotissement de Saint Cernin

011-2024 : Vote du budget primitif 2024 Lotissement

012-2024 : Subvention exceptionnelle Sprinter club

013-2024 : Admission en non-valeur 2024

Séance du 16 Mai 2024

014-2024 : Enfouissement du réseau téléphonique à Lamourio

015-2024 : EP suite aménagement BT Lamourio

016-2024 : Subvention exceptionnelle LA-HAUT LA NUIT

017-2024 : Subvention Polar

018-2024 : Participation exceptionnelle fond de concours route de Lasvergnes

019-2024 : Action sociale obligatoire

020-2024 : Choucas des tours

021-2024 : Frais de scolarité

022-2024 : Financement Micro crèche / Demande fond de concours / Codecom

Séance du 20 juin 2024

023-2024 : Financement micro-crèche/demande région

024-2024 : Subventions 2024

025-2024 : Reprise des loyers logements sociaux Cantal Habitat

026-2024 : Loyer salle de convivialité logement ESAT

Séance du du 26 juillet 2024

027-2024 : Décision modificative n°1

028-2024 : Accroissement saisonnier d'activité

029-2024 : Décision modificative n°2

030-2024 : Tarification sociale des cantines 09/2024

031-2024 : Adhésion groupement SDE pour les énergies

Séance du 19 septembre 2024

032-2024 : Subventions exceptionnelles

033-2024 : Financement toiture église / demande DGPA et Cantal Département

034-2024 : Remboursement transport scolaire

035-2024 : Acquisition parcelle Marzes / Chauvet

36-2024 : Décision modificative n°4 / ECOLE

37-2024 : Vente domaine public Ourzeaux

DÉLIBÉRATIONS



Séance du 17 octobre 2024

38-2024 : Frais de scolarité Calendreta

39-2024 : Participation financière exceptionnelle passation de commandement pompiers

Séance du 21 novembre 2024

40-2024 : Subvention exceptionnelle JUDO

41-2024 : Révision tarifaire 2025 : Crématorium

42-2024 : Délibération de la décision modificative n°5

43-2024 : DETR 2024 / tranche du bourg RD 43

Séance du 19 décembre 2024

44-2024 : Conseil Municipal des Jeunes

45-2024 : Prévoyance Santé des Agents

46-2024 : Vote des 25% d'investissement jusqu'au prochain budget



Retrouvez toutes les délibérations en détail sur le site de la commune (menu "la mairie")

www.saint-cernin.fr

CRÉMATORIUM



- 2020 = 265 crémations sur 10 mois de fonctionnement dont 10 dispersions de cendres au jardin des souvenirs et 7 dépôts d'urne au crématorium
- 2021 = 406 crémations dont 10 dispersions de cendres au jardin des souvenirs et 5 dépôts d'urne au crématorium
- 2022 : 411 crémations, 12 dispersions de cendres au jardin des souvenirs et 15 dépôts d'urne.
- 2023 : 503 crémations, 16 dispersions de cendres au jardin des souvenirs et 28 dépôts d'urne.
- 2024 : 537 crémations, 9 dispersions de cendres au jardin des souvenirs et 31 dépôts d'urne.

Redevances sur les crémations versées à la collectivité

2020 : 2650€

2023 : 6666€

2021 : 4120€

2024€ : 8088€

2022 : 4431€

Redevances à titre social versées au CCAS

2021 : 1734.66€

2023 : 3645.55€

2022 : 2424.13€

2024 : 2318.26€

A l'heure où tous les acteurs du funéraire travaillent afin de minimiser l'impact polluant de leur activité sur l'environnement, la démarche de l'entreprise Orthometals retient l'attention à la fois pas son caractère innovant et son engagement. En effet, spécialisée dans le recyclage de métaux, cette petite société néerlandaise a choisi d'intervenir plus spécifiquement dans le domaine de la crémation, traitant les résidus avec un esprit d'efficacité, de transparence et d'entraide.

L'idée est de séparer clairement les matériaux, ensuite destinés à la réhabilitation, via des fonderies partenaires. La vente de ces résidus retraités fait l'objet d'un encadrement sévère, défini par la politique d'Orthometals et ses exigences morales.

Une partie des bénéfices est retournée à ces crématoriums afin qu'ils en fassent don à des associations caritatives. Les Crématoriums reversent cette somme à des associations ou des collectivités.

A partir de 2024, ces versements jusqu'alors attribués au CCAS seront effectués directement à la collectivité pour s'adapter au cadre réglementaire.

FINANCES



Le compte administratif et le compte de gestion 2023 ont été approuvés le 15 avril 2024 par le conseil municipal.

Le compte administratif termine le cycle budgétaire annuel et retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année sont retracées, y compris celles qui ont été engagées mais non encore mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

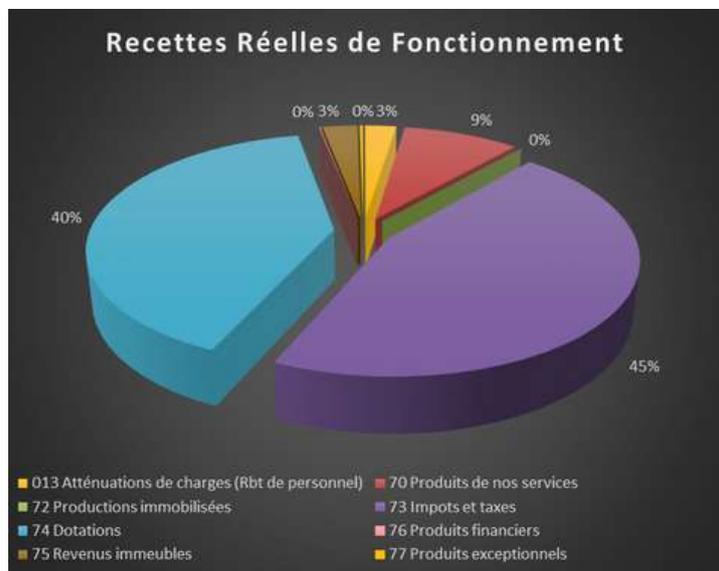
- le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune
- l'investissement qui engage sur des projets structurants de manière annuelle ou pluriannuelle

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif, qui matérialise ce qui s'est effectivement passé, constate généralement une différence entre les dépenses et les recettes de chaque section. L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT 2023

libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				194 632,91	0,00	194 632,91
Opérations de l'exercice	875 485,65	1 267 041,69	488 189,93	564 326,63	1 363 675,58	1 831 368,32
TOTAUX	875 485,65	1 267 041,69	488 189,93	758 959,54	1 363 675,58	2 026 001,23
Résultat de clôture		391 556,04		270 769,61	0,00	662 325,65
Reste à réaliser			1 860 629,26	903 535,86	1 860 629,26	903 535,86
TOTAL CUMULE	0,00	391 556,04	1 860 629,26	1 174 305,47	1 860 629,26	1 565 861,51
Résultat Définitif		391 556,04	686 323,79		294 767,75	
				Reste à Réaliser	957 093,40	
				Total (excédent de financement)	-294 767,75	

QUELQUES CHIFFRES REPERES 2023



Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à **1 267 041,69€** soit une réalisation de 107% des prévisions.

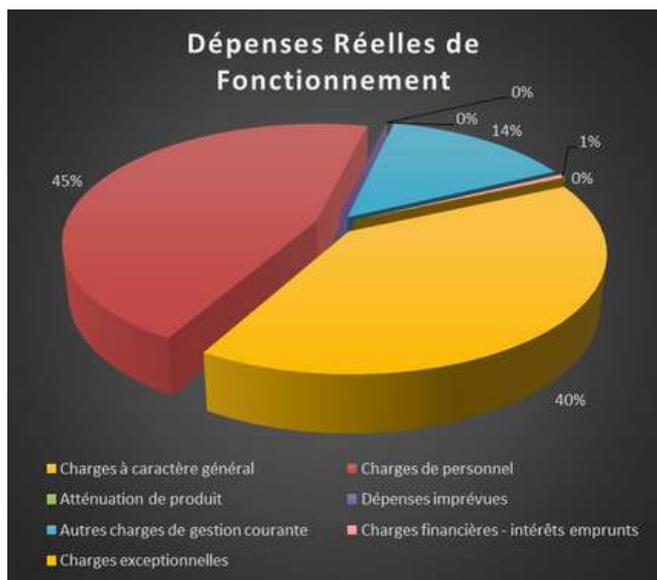
A noter cette année, comme l'an passé, une augmentation de la ligne Produits de nos services, et des dotations globales.

REPERES

En €/hab	2023			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources Fiscales	528	594	544	506
Dotations et participations	470	419	226	232
Ventes et autres produits courants non financiers	137	186	141	131
Produits réels financiers	1	3	1	1
Produits réels exceptionnels	3	5	7	5

Strate de référence :
Population : 1085
Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

FINANCES



Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **875 485.65€** soit une réalisation de 74% des prévisions.

Les charges de personnel : principal poste de dépenses (45% iso 2022 contre 46% en 2021 et 50% en 2020) . 97% des dépenses ont été exécutées par rapport aux prévisions budgétaires. Cela a été induit par l'augmentation du SMIC et des mises à disposition de personnel.

Les charges à caractère général (énergie, maintenance, assurances, impôts et taxes, charges locatives, prestations de services, achats de petits équipements, télécommunications, ...) : deuxième poste de dépenses et 40% des dépenses réelles de fonctionnement. 88% des dépenses ont été exécutées par rapport aux prévisions budgétaires. .

Les charges de gestion courante : 14% des dépenses réelles de fonctionnement comprennent principalement les indemnités des élus, les contributions obligatoires, les subventions aux associations.

REPERES

En €/hab	2023			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	312	340	254	245
Charges de personnel	327	424	313	308
Charges de gestion courante	112	121	126	124
Charges réelles financières	4	27	17	13
Charges réelles exceptionnelles	0	11	3	2

Strate de référence :
Population : 1085
Régime fiscal : FPU : Communes de 500 à 2 000 habitants

RECETTES D'INVESTISSEMENT

REPERES

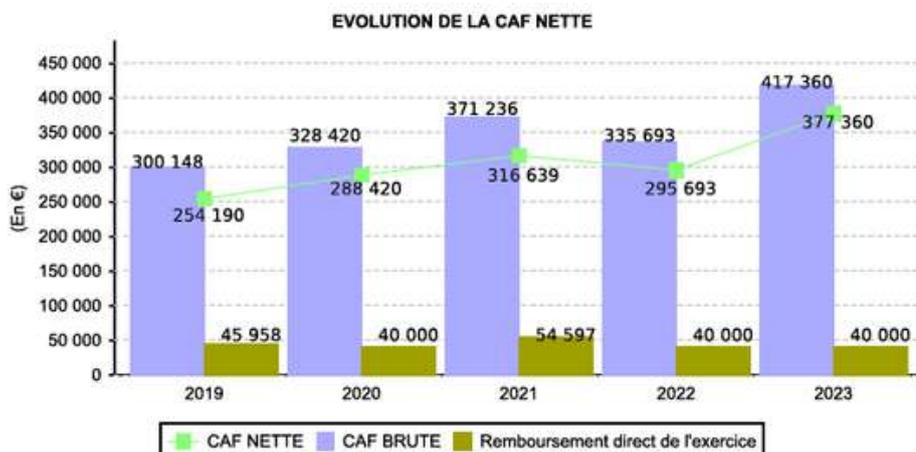
En €/hab	2023			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	149	81	67	57
Recettes liées aux emprunts	1	52	64	60
Subventions et participations d'équipement reçues	63	186	118	109

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

REPERES

En €/hab	2023			
	Commune	Montant en € par hab pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	412	520	373	348
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	38	127	88	72

EVOLUTION DE LA CAF NETTE DEPUIS 2019



La CAF Nette = (produits réels - Dépenses réelles) - Dettes en capital

Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. C'est un indicateur de gestion qui mesure la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses opérations d'équipement.



Le budget 2024 a été voté le 15 avril 2024 par le conseil municipal, en même temps de le vote du compte administratif.

En effet, même si cela oblige à clôturer l'exercice de manière précoce, ce calendrier permet l'intégration des résultats 2023 au budget primitif 2024.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de maintenir un endettement faible ;
- de mobiliser autant que possible, des subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental.
- de maintenir des dépenses d'investissement dynamiques grâce à un autofinancement émanant d'une section de fonctionnement en suréquilibre, c'est-à-dire présentant davantage de recettes que de dépenses et permettant de réaliser un programme d'investissement pragmatique

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses pour 2024 à **1 256 601.04 €**.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie périscolaire), aux impôts et taxes, aux dotations et participations et aux revenus des immeubles.

Quatre principaux types de recettes pour la commune :

- Les impôts locaux (391 876€) + taxes sur les pylônes (205 847 €)
- Les dotations versées par l'Etat (506 452 €)
- Les revenus des immeubles : environ 27 000 €
- Les prestations de service à la population : environ 50 000€.

La part des recettes émanant des services rendus à la population n'étant pas la plus importante, le budget reste dans la droite ligne des années antérieures.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges générales (l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures), les salaires des agents communaux, les subventions versées aux associations, les contributions à divers organismes, les indemnités des élus et les intérêts de la dette à payer.

Les principales charges sont :

- les charges générales comprenant les achats divers, les services et les taxes (382 150€),
- les dépenses de personnel (440 700 €)
- le virement à la section d'investissement (259 828 €)



LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR 2024

Les taux des impôts locaux pour 2024 (inchangés depuis plus de 10 ans, sauf la réintégration de la part du département pour la taxe foncière sur le bâti)

- Taxe foncière sur le bâti : (15.58% + 23.56%) = 39.14%
- Taxe foncière sur le non bâti : 68.28%
- Taxe d'habitation pour résidence secondaire : 10.02 %

FINANCES

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de véhicules, d'études et de travaux sur des structures déjà existantes.
- en recettes : l'autofinancement et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- la voirie pour 120 000 €
- un complément pour la micro-crèche pour 168 000 €
- la réfection du Pont Majou pour 75 000 €

D'autre part, certaines opérations de 2023 restent encore à réaliser à savoir :

- Logements sociaux pour 361 061.37€
- Travaux d'Electrification pour 18 420€
- La Halle pour 464 010€
- La Voirie pour 229 716.89€
- La création d'une micro-crèche pour 593 431.36€

Les principales recettes d'investissements prévues :

- Les subventions prévues : 62 2190 € (+903 535.86 € en restes à réaliser)
- L'emprunt : 435 527.54 €
- Un excédent de fonctionnement capitalisé de 391 556.04 €.

La section d'investissement s'équilibre à 2 362 783.76 €.

VOTE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Lors du vote du budget, les Restes à réaliser (RAR) ont été votés ainsi que les nouveaux Budgets 2024 par opération d'équipement.

Le budget des opérations d'équipement est ajouté à nos charges financières (remboursement emprunt, cautions...) à hauteur de 53 000€.

OPE	LIBELLE	RAR 2023	BP 2024	TOTAL	OPE	LIBELLE	RAR 2023	BP 2024	TOTAL
112	TRAVAUX ELECTRIFICATION	18 420,00	25 000,00	43 420,00	194	PROJET PARTICIPATIF VILLAGES	0,00	5 000,00	5 000,00
113	HOTEL DELCAMP - halle commerçante	464 010,00	0,00	464 010,00	196	TRANCHE BOURG	5 000,00	0,00	5 000,00
114	MATERIEL MOBILIER DIVERS	1 700,00	20 000,00	21 700,00	197	PLACE MAISON ARTISANS ART	1 345,69	0,00	1 345,69
116	LOGEMENTS MEDIA	361 061,37	0,00	361 061,37	198	ADRESSAGE	3 700,00	0,00	3 700,00
127	TRAVAUX BATIMENTS CNX	18 472,38	55 000,00	73 472,38	199	DEVELOPPEMENT DURABLE	3 984,42	5 000,00	8 984,42
150	VOIRIE	229 716,89	120 000,00	349 716,89	200	ROUTE FORESTIERE	0,00	6 000,00	6 000,00
176	GYMNASE	27 272,25	15 000,00	42 272,25	201	SECURITE - DEFENSE	11 500,00	20 000,00	31 500,00
190	ECOLE	2 900,00	10 000,00	12 900,00	202	CIMETIERE	7 400,00	30 000,00	37 400,00
191	CULTURE / PATRIMOINE	869,40	0,00	869,40	203	micro-creche	593 431,36	168 000,00	761 431,36
192	AIRES DE JEUX		5 000,00	5 000,00	205	Ouvrage d'art	0,00	75 000,00	75 000,00
						TOTAL OPERATIONS	1 750 783,76	612 000,00	2 362 783,76

112 ELECTRIFICATION (SDE)

Village Ragheaud, le Theil (17 000 €), Modification éclairage public à Fraissy (1420 €)

Enfouissement réseau Lamourio (2970 €), Déplacement éclairage public enclos municipal (760 €), Eclairage public extension (2907 €)

113 HOTEL DELCAMP

Construction Halle Commerciale 446010 €, Dommage ouvrage (18 000€)

DETR (100 736€), FCS (50 000€), REGION (60 000€)

114 MATERIEL MOBILIER DIVERS

Panneau Mairie (1 700€)

Ordinateurs Mairie et école (2 000€), Outillage services techniques (3 693.80€), Mobilier de réception (4 369.20 €), Illuminations de Noël (3 700 €)

116 CREATION LOGEMENTS SOCIAUX

Frais d'études (78 669.85 €), Création de 8 logements sociaux (projet ESAT) (282 391.52€)

DETR 2021 (93 137.80 €), REGION 2021 (112 000,00 €), FCS 2023 (25 00,00 €)

127 TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX

Appartements Ecole (10 872.38 €), Eglise Déplacement cuve Fioul (3 600 €), Salle des fêtes rénovation de parquet (4 000 €)

Eglise - toiture (18 674.40 €), Appartements Ecole : (3 500 €), Salle des peintres - fenêtres (3 465 €), Réhabilitation des portes foot et salle des fêtes (4 852 €), Couverture de l'aire de lavage des garages communaux (8 698.49 €), Mise en conformité des locaux ADMR, foot et Mairie (3 098 €), Aspirateurs salle des fêtes (207.40 €)

DRAC (4734.60€), Département (2367.30€) pour la toiture de l'église

150 VOIRIE / RESEAUX

Travaux routes (229 716.89 €)

Travaux Routes (108 000 €), Maitrise d'œuvre (1 618,08€), Végétaux parking CA (490 €), Déplacement conduites eaux pluviales la Contie (1 320 €), Rajout d'extension du réseau pluvial à Lamourio (4 128 €), voirie de l'éclairage public rue du Trou Noir (3 113 €)

176 GYMNASSE

Enrobé Colas + place PMR (19 590€), Ouverture murale (7 682.25 €)

Etude Panneaux Photovoltaïques (4 200 €), Mezzanine local de rangement (8 143.80 €)

190 ECOLE

Fontaine à eau cantine (1 500€), Plateaux inox cantine (1 400€)

Aspirateurs (207.40 €), Tables et chaises grande section/CP (1 787.42 €)

192 AIRE DE JEUX

Aire de jeux médiathèque (5 000 €)

194 PROJET VILLAGES

Cache-containers Anglards-le-Pommier (3 000 €), Jardins partagés (2 000 €)

196 TRANCHE BOURG

Etude 5 000,00€

197 PLACETTE MAISON ARTISAN D ART

EP Placette de l'église (1345.69€ solde)

DÉTAIL DES OPERATIONS

198 ADRESSAGE VILLAGES

Panneaux de signalisation Villages (3 700€)

199 DEVELOPPEMENT DURABLE

Raccordement des sanitaires sur cuve récupération eaux de pluies gymnase (3 984.42€)

Deux cuves de récupération d'eau jardins partagés (1 000 €)

200 ROUTE FORESTIERE

Plantations bois de section Anglards-le-Pommier (6 000 €)

201 SECURITE - DEFENSE

Réfection poteaux incendie 6500,00€, Radars pédagogiques (5 000€)

Poteaux incendie Thourou et Anglards-le-Pommier (8 000 €), Câblage informatique + switch (10 000 €)

202 CIMETIERE

Portillon et main courante (2 195 €), Ouverture mur cimetière (5 205 €)

Couronnement du mur de l'entrée de l'ancien cimetière (8 000 €), Réfection enrobé et traitement infiltration (15 982.80 €)

203 MICRO-CRECHE

Travaux (476 200 €), Mobilier (50 000 €), Frais d'études + dommages ouvrages (67 231.36 €)

Aléas 5% de travaux (145 000 €), Aléas frais d'études et dommages ouvrages (23 000 €)

DETR (110 000 €), FCI (38 219 €), MSA (20 000 €), CAF (204 000 €). D'autres subventions sont à l'étude notamment un complément de la MSA (10 000€), la Région (45 000€) et un fonds de concours du Pays de salers calculé selon le reste à charge.

205 OUVRAGE D'ART

Nouveaux travaux Pont de Majou (68 474 €), Etudes Pont de Majou (4 740 €)

Programme Ponts (36607.02€)



Ils soutiennent nos projets d'équipement 2024 !



FINANCES

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	SUBVENTION
Racing Club Saint-Cernin	3 500,00 €
Amicale des Parents d'Élèves	3 000,00 €
Comité Animations Estivales	3 000,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	1 400,00 €
Football Club des 4 Vallées	1 400,00 €
Association Sportive du Collège	1 200,00 €
ADMR	1 000,00 €
ASED	500,00 €
Atelier Théâtre Le Soir à la Brune	500,00 €
Découverte des Sentiers Doriens	400,00 €
ETC Barsac St aint-cernin	400,00 €
Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers	300,00 €
Anciens Combattants en Algérie	300,00 €
Club des Aînés de la Vallée de la Doire	300,00 €
Comice Chevaux Race Lourde	300,00 €
Foyer socio-éducatif	300,00 €
Association Gymnastique Volontaire	300,00 €
Hand Ball Club NRJSC	300,00 €
Les Fous Volants de la Doire	300,00 €
Les Peintres de ST CERNIN	300,00 €
ACCA Société de chasse	300,00 €
Les crins de la Doire	300,00 €
Tennis Club	300,00 €

ASSOCIATION	SUBVENTION
Judo Mauriacois	300,00 €
Danse la Doire	300,00 €
AAPPMA de Pleaux	200,00 €
Association Donneurs de Sang	200,00 €
Chorale Courant d'airs	200,00 €
Ecole de l'Innovation	200,00 €
ACAL Cantal	160,00 €
Les rétros du plateau	150,00 €
Virage Dorien	150,00 €
Comice agricole Salers	150,00 €
Prévention Routière	100,00 €
Refuge Bienvenue	100,00 €
Comice agricole jussac	100,00 €
Association Doire Patrimoine	100,00 €
	19 900,00 €

Subventions Exceptionnelles

ASSOCIATION	SUBVENTION
ACCA Société de Chasse	5 000,00
Là Haut La Nuit	1 000,00
Sprinter Club	100,00
Le soir à la Brune	200,00
Hand Ball Club NRJSC	200,00
	6 500,00 €

Les subventions proposées cette année ont été attribuées selon les années antérieures.

Un budget global de 29 000€ a été ouvert sur 2024, un budget exceptionnellement augmenté par l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 5000€ à l'ACCA, qui prend en charge la construction d'une extension facilitant les contraintes normatives.

Nous vous rappelons que chaque demande de subvention doit être accompagnée d'un bilan moral et financier, d'un RIB et d'une attestation d'assurance à jour.

COMMUNICATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La mairie de Saint-Cernin vous informe de l'actualité locale à travers différents médias. Ces derniers sont animés pour vous servir au quotidien et partager les temps forts qui rassemblent les habitants.



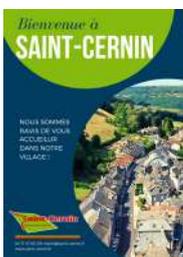
LIKEZ NOTRE PAGE FACEBOOK !

La mairie vous informe en continu de toute l'actualité qui concerne le village.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAU POCKET !

Ce système téléchargeable sur smartphones vous prévient instantanément par notification des alertes (météo, coupures réseau, travaux, ...)



NOTRE LIVRET D'ACCUEIL EST À VOTRE DISPOSITION

Ce « Guide », condensé d'informations pratiques, offert à chaque nouveau foyer lors de son arrivée mais aussi aux touristes, est consultable en mairie ou sur le site.



SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE DE SAINT CERNIN

Une version ergonomique, intuitive maintenant accessible aux personnes en situation de handicap



BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

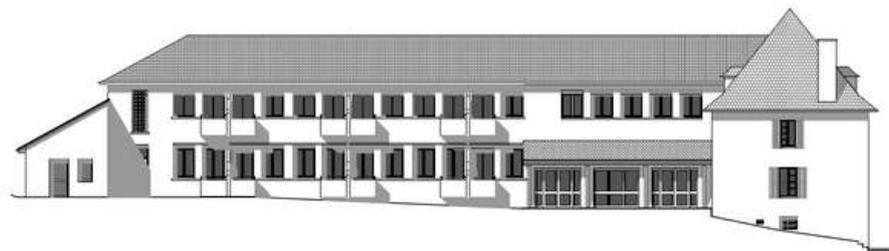
Il est distribué dans tous les foyers en début d'année et permet de faire une rétrospective sur les derniers mois écoulés.



Mais aussi un panneau d'affichage où l'on retrouve les publications obligatoires.

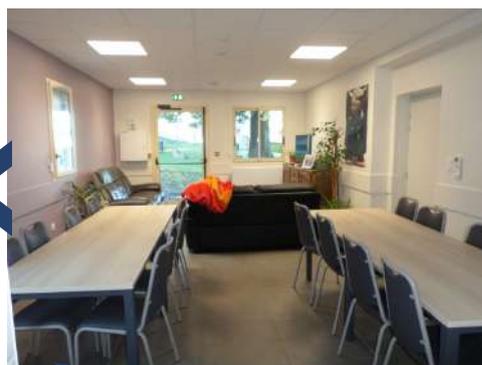
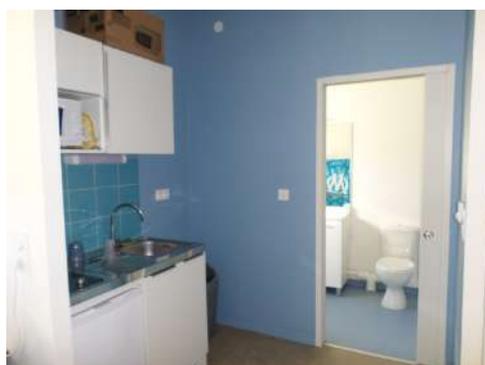
COMMUNICATION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISE EN SERVICE DES LOGEMENTS SOCIAUX



La mise en service des huit studios au-dessus de la médiathèque, dans la continuité des logements actuellement occupés par les usagers de l'ESAT d'Anjoigny et de l'extension, ont été mis à disposition de leurs locataires en juin 2024 après plusieurs années de réflexion et travaux.

Intérieur
d'un
studio



Cuisine et
salle
commune

QUELQUES CHIFFRES... UN PROJET GÉNÉRATEUR DE RECETTES

Le coût global de cette opération est de 524 894,26 € HT.

Nous avons pu obtenir plusieurs partenariats notamment l'Etat avec 93,137,80 de DETR, la Région pour 112 000,00 €, le Département avec le FCS pour 25 000,00 €.

Pour financer la part d'autofinancement restante, nous avons eu recours à l'emprunt pour un montant de 300 000€. Cet emprunt prendra fin en 2039 et sera largement couvert par les loyers (capital remboursé par an 20 000€)

Les revenus de cet immeuble permettront de créer de nouvelles recettes de l'ordre de 38 000€ par an (indexé sur l'indice IRL). Nous préleverons, chaque année, un pourcentage sur cette recette afin de provisionner les travaux à venir, permettant de lisser la charge et de moins impacter les prochains budgets de fonctionnement le moment venu.

A la lecture des prochaines valorisations communales, nous noterons donc un endettement plus élevé mais qu'il faudra croiser avec une augmentation de notre CAF brute pour avoir une analyse exacte des effets positifs de ce projet sur sur notre budget communal.

URBANISME, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

VOIRIE

Les travaux 2023-2024 sont terminés pour un montant total de 287 000€.

- Reste à réaliser 2023 et budget 2024, le village Ragheaud , la route du Moulin à vent , le village de Bargues , le Beix , Bournazels , Thourou, Cambourieu, Lamourio et Apcher .

Le réseau des eaux pluviales Rue du Trou Noir, est fini depuis cet été pour un montant total de 3105€.

En 2025, il est prévu la continuité de la voirie des routes communales et l'aménagement de la traverse de la RD 43 (route de la Contie).



Le Beix



Ragheaud



Bargues

ELECTRICATION

Les travaux qui comprennent l'éclairage public et Orange à Ragheaud sont terminés pour un montant de 14 400€.

Au village de Lamourio, ils débuteront à la mi février pour un montant 2 970€.

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Suite au départ d'Antony Duffayet, employé du service technique, François Constant a pris ses fonctions le 06/01/2025. Il rejoint Laurent VIDALINC et Florentin DENAGE au sein de l'équipe technique.

Projets 2025



Pont Majou : Les travaux ont dû être reporté car les interventions sur le cours d'eau sont réglementées et doivent avoir lieu entre avril et octobre 2025.



AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

BILAN DE RENTRÉE

L'effectif total de l'école est de 97 élèves à début septembre. Le maintien des effectifs, malgré le départ de 18 élèves au collège est à noter pour cette rentrée 2024. Pour rappel, l'effectif de 2023 était de 95 élèves.

Il se répartit comme suit :

PS/ MS: 18 élèves dont 1 TPS, 10 PS et 7 MS avec Mme COURBEBASSE

GS/CP: 17 élèves dont 10 GS et 7 CP avec Mme FLEYS

CP/CE1: 19 élèves dont 8 CP et 11 CE1 avec Mme DELACUVELLERIE

CE2/CM1 : 23 élèves dont 12 CE2 et 11 CM1 avec Mme POLONAI

CM2: 20 élèves avec M.RAYNAL

Comme chaque été, divers travaux ont été réalisés : peinture des classes de Mme Polonais et Mr Raynal, pose d'un placard en salle de sieste, résine au pied des arbres, achat de plateaux inox pour la cantine.

Pour 2025, il est envisagé la réfection du hall des CP/CE1, la peinture de la cuisine et la pose de lavabos à la cantine à la place du tourniquet actuel.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le bilan des activités de l'APE (vente de légumes, photos, quine, tombola...) est très positif.

Grace à la créativité et l'engagement de l'équipe, les enfants de l'école peuvent bénéficier d'activités variées comme des expositions, des spectacles, des sorties poney, des regroupements sportifs USEP mais aussi un moment festif pour Noël. Ils peuvent participer à divers spectacles culturels proposés par la Communauté de Communes, au projet culturel Ecole et Cinéma, monter des projets avec l'Ecole de l'Innovation à St Bonnet de Salers...

Cette année, les élèves des classes de GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM2 partiront en voyage scolaire à Montrem en Périgord du 4 au 6 juin 2025.

Nous remercions l'équipe de l'APE pour son dynamisme, ainsi que les familles qui ont participé aux activités. De votre participation dépend la diversité des activités proposée aux élèves !

PERSONNEL COMMUNAL

- CHATEAU Stéphanie (*Classes Maternelles, Cantine, Garderie et entretien des locaux*)
- DELPUECH Aurore (*Classes Maternelles, Cantine, Garderie et entretien des locaux*)
- DUFFAYET Yolande (*Cantine, Garderie et entretien des locaux*)
- BOUTET Justine (*Classes Maternelles, Cantine, Garderie et entretien des locaux*)
- DENAGE Marine (*Cantine et Entretien des Locaux*)

COORDONNÉES

Ecole publique de Saint-Cernin
2 rue des Ecoles - 15310 SAINT CERNIN
elem15.st-cernin@ac-clermont.fr

HORAIRES

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
8h30-11h30 / 13h30-16h30

GARDERIE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
7h30-8h30 / 16h30-18h30

AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS, L'AFFAIRE DE TOUS !

Lors du dernier Conseil d'Ecole, les représentants de parents d'élèves ont alerté la municipalité sur la dangerosité lors de la sortie scolaire.

Pour rappel, depuis 2 années, la municipalité a décidé de mettre un agent à l'arrivée de l'école et à la sortie afin de sécuriser les accès et la circulation. Il est présent sur la voie publique de 8h à 8h30 et de 16h15 à 16h45.

L'éventualité d'une « zone 30 » devant l'école a été évoquée par les parents d'élèves. La pose de ralentisseurs étant difficilement réalisable pour cause de déneigement et de nuisances sonores, nous appelons au civisme et à la responsabilité des personnes qui circulent et stationnent devant l'école.



Afin de renforcer la sécurité, des panneaux de "stationnement interdit" seront repositionnés et des affiches seront posées sur les véhicules concernés. Une signalétique sera installée le long de la barrière maternelle.

Il est rappelé que des parkings sont à votre disposition à la mairie, à la médiathèque, à l'église... Il est interdit de se garer sur le parking devant la salle des fêtes aux heures d'école.

La municipalité réfléchit à une solution pour réduire la vitesse en concertation avec le Département.

A la demande du Conseil d'Ecole, Monsieur le Maire demandera à la gendarmerie une présence régulière.

Dans l'intérêt de tous, et particulièrement de nos enfants, nous vous demandons le plus grand respect des zones de stationnement et de réduire votre vitesse !

COLLÈGE HENRI MONDOR

Cette année, un conseil municipal des jeunes, sous l'impulsion de M. Le Maire devrait pouvoir présenter leurs projets pour les deux années à venir. Ce CMJ a été mis en place récemment avec la collaboration de Mme Béatrice AUDOUZE, principale du Collège, et les assistants d'éducation. Encore une preuve du dynamisme de notre collège avec une équipe pédagogique rassemblée autour du bien-être et de la réussite des élèves.



Les élèves du collège, labellisé « Génération 2024 », étaient accompagnés pour les activités sportives par Sébastien Janiaud, professeur d'EPS, à l'initiative de cette action.

Cette année, outre les belles performances sportives, les élèves ont pu bénéficier d'une sensibilisation liée à l'inclusion et au handicap dans le sport avec Éloïse Hayotte, athlète handisport, plusieurs fois championne de France en lancers de disque.



Saison 7 à Val Thorens pour les classes de 4ème du collège !

De belles performances et un véritable engagement de tous, élèves et professeurs. Mention spéciale à Jérôme Angelvy et Sébastien Janiaud. pour l'encadrement de l'UNSS, fréquentée par un grand nombre d'élèves.

VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE



Les bénévoles sont essentiels au fonctionnement des associations. Ils apportent leur temps, leur énergie, leurs compétences et leur passion au service d'une cause. Ils participent aussi à la vie démocratique et à la cohésion sociale du village et ils sont précieux pour l'attractivité de notre commune.



Cette année, une nouvelle association a rejoint notre commune : Le Tennis Club de Saint-Cernin. N'hésitez pas à contacter Gérard DARTY pour tout renseignement !
gerard.darty@gmail.com ou 06 73 42 19 49



Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à tous les bénévoles qui ont contribué au succès des diverses manifestations proposées cette année. Grâce à votre engagement, votre générosité et votre enthousiasme, nos administrés ont pu profiter et partager des moments conviviaux.

**C'EST UNE GRANDE CHANCE POUR NOTRE COMMUNE ! BRAVO POUR VOTRE IMPLICATION !
ET SURTOUT N'HÉSITEZ PAS À REJOINDRE NOS ASSOCIATIONS.**

MARCHÉ DORIEN



Notre marché Dorien est toujours fragile, mais il reste un lieu de rencontre, d'échange et de découverte pour les habitants et les visiteurs de notre commune, nous devons faire notre maximum pour le maintenir.

Pour cela, nous allons œuvrer pour relancer son attractivité.

Afin de vous satisfaire au mieux, nous allons vous proposer de répondre à un questionnaire afin de sonder aux mieux vos attentes en termes de produits recherchés, jour et horaires pour le marché.

Les modalités vous seront communiquées dans les plus brefs délais.

VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE



SALON DU POLAR

La neuvième édition a eu lieu le 18 novembre. Les jeudi et vendredi, les médiations scolaires avaient lieu la journée, aux collèges Henri Mondor de Saint-Cernin, collège « Le Méridien » de Mauriac, collège de Pleaux ainsi que dans les écoles primaires de la communauté de communes du Pays de Salers des classes de CP au CM2. Les médiations ont été riches d'échanges entre les élèves et les auteurs.

Le samedi 18 novembre le salon ouvrait ses portes de 10h à 18h, avec rencontres et dédicaces des 20 auteurs présents. De 10h30 à 12h, un Escape Game interactif était proposé au hall médiathèque avec Karine, notre médiathécaire. Un public conquis, qui a répondu présent et qui a pu résoudre les différentes énigmes.

Une très belle 9ème édition avec un public au rendez-vous, plus de 250 visiteurs et un volume d'achat excellent pour notre nouveau partenaire la librairie Au Ver Lissant de Mauriac et Salers.

Les auteurs ont apprécié leur venue dans notre village, l'esprit chaleureux de notre salon a porté ses fruits avec des retours de mail et de sms tous très positifs.

Nous tenons à remercier les partenaires actifs pour leur soutien financier autant que moral.



Du Sang sur les Volcans

2025
10ans

C'EST AVEC ENTHOUSIASME QUE NOUS PRÉPARONS UN ANNIVERSAIRE IMPORTANT CAR CE SERA LA 10ÈME ÉDITION DU SALON DU POLAR « DU SANG SUR LES VOLCANS » EN 2025.



MÉDIATHÈQUE

Notre médiathèque est un lieu de culture, de partage et d'apprentissage.

Elle offre aux usagers un accès à une grande diversité de ressources documentaires, numériques et audiovisuelles.

Elle propose également des animations, des expositions et des ateliers pour tous les âges et tous les goûts.

La médiathèque est un espace ouvert à tous, qui valorise le savoir, la créativité et la convivialité.

VIE LOCALE, CULTURE ET PATRIMOINE

EXPOSITIONS

Avec notre médiathèque, nous avons pu vous proposer un programme culturel varié avec du cinéma, des expositions et de la lecture.

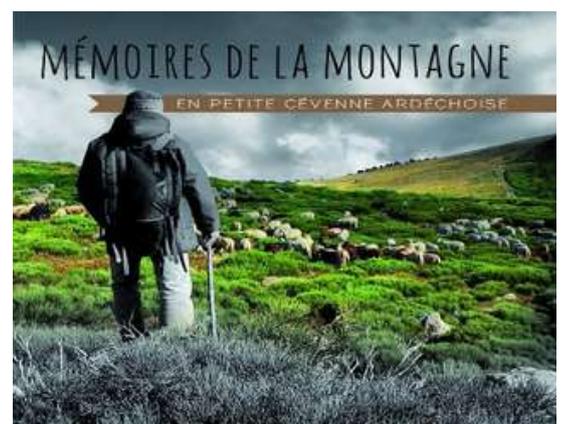
L'exposition « Cœur de Cantal » s'est déroulée au Hall médiathèque, une occasion pour découvrir le Cantal à travers le regard de ce Duo Symphonique (Mr Argueyrolles et son fils), leur objectif étant de promouvoir le département à travers un regard différent. Le public a pu voyager au travers d'un regard, un paysage et des saisons.



Durant 2 mois, nous avons pu présenter l'exposition « le monde des Volcans » prêtée par la médiathèque départementale du Cantal. Cette exposition proposait un panorama complet du sujet à travers les différents types de volcans, les grandes éruptions, mais aussi comment les hommes les perçoivent et s'en accommodent.

CINEMA

Dans le cadre du « Mois du Doc », relayé dans le département par l'action culturelle du Conseil Départemental, nous avons projeté « Mémoires de la montagne : en petite Cévenne ardéchoise ». Une soirée agréable chargée d'émotions à travers les témoignages des anciens, qui racontent la métamorphose environnementale et sociétale de la petite Cévenne ardéchoise. A la fin de la diffusion, un bel échange a eu lieu entre le public présent et la réalisatrice Muriel Biton.



HORAIRES D'OUVERTURE

Vous pourrez retrouver Karine, les après-midi :

- les lundis de 14h30 à 16h30
- les mardis de 14h30 à 18h00
- les jeudis de 14h30 à 16h30
- les vendredis de 14h30 à 18h00



CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Au sein du bâtiment scolaire, nous poursuivons nos travaux d'amélioration énergétique par le remplacement des vélux de l'appartement du dernier étage ainsi que les fenêtres de la salle allouée à l'association des peintres. L'éclairage de la cage d'escalier et les luminaires extérieurs ont aussi été remplacés et équipés d'une minuterie.



Comme à toutes les vacances d'été, nous avons pu compter sur nos agents municipaux pour réaliser des travaux d'amélioration sur nos bâtiments scolaires. Ils ont aménagé un placard dans la salle de sieste permettant un large espace de rangement mais aussi mis en place des soubassements dans les classes primaires afin de protéger les murs largement décorés depuis par les élèves !

L'aménagement extérieur du local matériel près du gymnase est terminé et nous avons créé une ouverture supplémentaire pour accéder plus facilement à l'intérieur avec les chariots contenant le matériel.

Nous avons également aménagé un accès PMR pour le gymnase.

Une mezzanine sera prochainement installée dans le local de rangement pour agrandir notre espace de stockage.



Un auvent sera installé près des bâtiments communaux pour abriter une partie du matériel communal actuellement stocké aux anciens haras.

Des travaux de réparation des portes des vestiaires du foot débiteront en début d'année ainsi que la mise en place d'un bardage sur les tribunes pour protéger les supporters du mauvais temps.

Nous avons également procédé à la réfection de la toiture arrière de l'église recouvrant les chapelles.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Des travaux de drainage et de réfection des allées auront prochainement lieu sur le cimetière neuf afin de palier aux infiltrations d'eau sur les concessions.

CADRE DE VIE

L'aire de jeux de l'enclos de la médiathèque sera dotée d'un nouvel équipement début d'année 2025. Des illuminations de Noël ont été ajoutées pour égayer une plus grande partie du bourg.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION S SOCIALES (CCAS)

Le CCAS est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune, de la petite enfance aux personnes âgées. Cet organisme fournit en effet des renseignements et des services à divers publics. Il a pour mission de répondre aux besoins sociaux de l'ensemble de la population : des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté.

Le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social. L'aide sociale légale est, de par la loi, sa seule attribution obligatoire mais il dispose d'une grande liberté d'intervention pour mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Le budget 2024 s'équilibre :

- en fonctionnement, en dépenses et en recettes à **43 272.30€**
- en investissement, en dépenses et en recettes à **34 135.15€**

Vote du CA 2023

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		24381.43		37628.97		62010.40
Opérations de l'exercice	32058.43	25949.30	21452.50	7686.38	53510.93	33635.68
TOTAUX	32058.43	50330.73	21452.50	45315.35	53510.93	95646.08
Résultat de clôture		18272.30		23862.85		42135.15
				Reste à Réaliser	0.00	
				Total (excédent de financement)		42135.15
				Pour mémoire Virement à la section d'investissement		9179.87

TELETHON 2024



Pour la onzième année consécutive, le CCAS, avec le soutien de la municipalité, les associations et les commerçants, se mobilise pour le Téléthon. Durant deux jours, vendredi 29 et samedi 30 novembre, la solidarité fût au cœur du programme. Le programme a été déterminé lors d'une réunion à la mairie avec l'ensemble des partenaires de l'opération en présence d'André Dujols, maire, de membres du CCAS, d'élus Municipaux mais aussi de Guy Carcanague, responsable de la coordination Cantal pour l'AFM.

Les animations ont rencontré encore cette année un franc succès auprès des doriens : inauguration du week-end solidaire par les écoliers, challenge sportif par les collégiens, course et marche de nuit, challenge "bâtisson", lavage de voiture, vente d'objets, petits déjeuners, dégustation de tripoux, crêpes, vente de gâteaux artisanaux ...

MERCI A TOUS POUR VOTRE GENEROSITE !



LES ACTIONS SUR 2024

- Contact avec Cantal Habitat pour la construction d'un logement social sur un terrain de la Redondette appartenant au CCAS
- Changement des fenêtres et isolation de la maison Rigaudière
- Subvention auprès de l'APE pour participation aux divers frais de la sortie à Vulcania
- Subvention aux familles domiciliées sur Ct Cernin pour une sortie à Paris organisée par le Judo Mauriacois
- Aide au financement du voyage scolaire Val Thorens de 50€ attribué aux familles habitant à St Cernin
- Allocation d'un bon d'achat et d'un cadeau pour les naissances
- Attribution de subventions pour les associations caritatives. Cette année, le CCAS s'est attaché à aider les associations à but alimentaire.
- Distribution de bons d'achat auprès des personnes de plus de 75 ans domiciliées sur la commune et inscrites sur la liste électorale d'une valeur de 45€.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS DEVIENT LE NOUVEAU GESTIONNAIRE DU RELAIS PETITE ENFANCE !

Depuis le 1er septembre 2024, la Communauté de Communes du Pays de Salers a repris la gestion du RPE après l'association Familles Rurales d'Anglards de Salers.

Mélanie FABRE est le nouvel agent du Pays de Salers en charge du Relais Petite Enfance. Animatrice, elle a maintenant rejoint nos locaux.



Pour rappel, le Relais petite enfance, c'est un lieu ressource pour les futurs parents, parents et assistantes maternelles.

La mission de service

Mélanie est là pour :

- Vous accompagner dans vos démarches de recherche de mode de garde
- Vous renseigner et vous aider à réaliser le contrat de travail (mensualisation, congés payés, fin de contrat...)
- la réalisation d'ateliers pédagogiques sur différents thèmes ouverts aux parents et aux assistantes maternelles (Planning mensuel consultable sur note page Facebook et celle du RPE)

Planning des ateliers

Lundi matin – Salle du 3ème âge - Ally

Mardi matin (1 sur 2) – Salle des associations – Saint-Martin Valmeroux

Mardi matin (1 fois par mois) – Salle de l'accueil de loisirs – Anglards de Salers

Jeudi matin – Hall de la médiathèque – Saint-Cernin

Vendredi matin (1 sur 2) - Club house - Pleaux

Rappel des permanences

Lundi – 13h30/16h00 – Mairie - Pleaux

Mardi (1 sur 2) – 11h30 (sur RDV) – Salle des associations – Saint-Martin Valmeroux

Mardi – 13h30/16h00 – Communauté de communes du Pays de Salers – Sainte-Eulalie

Jeudi – 13h30 / 16h00 – Salle de permanence sous la médiathèque – Saint-Cernin

Vendredi (1 sur 2) – 13h30/17h00 (sur RDV) – Communauté de communes du Pays de Salers – Sainte-Eulalie

L'intérêt général et collectif, le service à la population, l'accompagnement des familles ou des assistantes maternelles sont les points forts de ce service.

Tout en proposant un accompagnement personnalisé à chaque situation.

CONTACT :

Mélanie FABRE – Animatrice RPE

04.71.40.72.09 / 07.56.42.41.93

petite.enfance@pays-salers.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

BASE NAUTIQUE ET DE LOISIRS DE LONGAYROUX

Seul plan d'eau du territoire du Pays de Salers, le lac d'Enchanet offre une vaste étendue de plus de 350 hectares d'eau claire entourée de gorges boisées au relief accidenté. Aujourd'hui, ce site à l'environnement exceptionnel, n'est assurément pas reconnu à sa juste valeur. Consciente de ce potentiel, la Communauté de Communes du Pays de Salers s'est engagée dans un vaste projet de réaménagement, structuré autour de deux axes : la réhabilitation du camping et la création d'une base de loisirs.

De par son envergure et son contexte naturel, ce projet mérite une réflexion et une attention toutes particulières qui justifient une réalisation longue et par étape. Aussi, dès l'été 2022, la collectivité, en partenariat avec la commune de Pleaux et la SCIC ASLJ, a souhaité proposer une activité inédite sur le territoire avec l'aménagement d'une base nautique et de loisirs.



PARC AQUATIQUE GONFLABLE

- Espace délimité de plus de 1000 m² surveillé par des animateurs qualifiés,
- Une vingtaine de modules de jeux, comportant des lignes de vitesse, des lignes d'obstacles, des zones de repos et des activités à sensation,
- Accessible à partir de 6 ans, à condition de savoir nager.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, L'ACCÈS AU PARC EST INTERDIT EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE.

LOCATION DE MATERIEL

- Bateaux électriques : 4/6 places et 7/9 places
- Canoës 3 places
- Paddles

OUVERTURE ET TARIFS

La base nautique et de loisirs de Longayroux est gérée par la SCIC ASLJ Nord Cantal.

Informations et réservations : 09.88.18.14.63. ou 06.75.94.41.57.



LE MARS AVENTURES

Créé en 2021, le parc aventure du Falgoux change de gestionnaire. C'est désormais la SCIC ASLJ qui va assurer le fonctionnement à partir du dimanche 7 juillet 2024.

AU PROGRAMME :

- * 5 Parcours accrobranche : dès 3 ans
- * Arbofilets : dès 3 ans
- * Explor'Games : dès 6 ans
- * Sentier pédagogique : dès 3 ans
- * Sans oublier le snack pour une petite pause gourmande !

MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SIETOM DE DRUGEAC

A compter du 1er janvier 2025, le syndicat intercommunal des ordures ménagères des cantons de Mauriac Pleaux, Salers Saint-Cernin (SIETOM) prend la dénomination "service public de prévention de gestion des déchets de Mauriac et de Salers" (SPPGDMS).

La présente modification statutaire entraîne un transfert de compétences de la part des membres du syndicat vers SPPGDMS.

La composition du nouveau syndicat mixte visent à établir une juste adéquation entre la répartition des membres au sein de l'organe délibérant et leur composition démographique à savoir 5 titulaires pour Salers et 4 titulaires pour Mauriac.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

LE CHAUDRON DE LA DOIRE, UN ESPACE DE VIE SOCIALE

C'est l'aboutissement d'années consacrées au partage qui a poussé les membres du bureau du Chaudron de Freix à déposer un dossier auprès de la CAF pour la création d'un Espace de Vie Sociale sur le territoire du Pays de Salers. Un rendez-vous a eu lieu avec la C.A.F le 13 février 2024 en présence des Maires des communes de Saint Illide, de Saint- Cernin, de Tournemire, de Girgols et de Freix-Anglards.



Pourquoi les Caf soutiennent-elles les espaces de vie sociale ? Les espaces de vie sociale ont vocation à renforcer les liens sociaux et les solidarités de voisinage en développant à partir d'initiatives locales des services et des activités à finalités sociales et éducatives. Ils concourent à la politique d'animation de la vie sociale des Caisses d'allocations familiales.

Les espaces de vie sociale sont des lieux de proximité, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage,
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

L'espace de vie sociale a pour finalités et objectifs :

- la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble »;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale.

Le mot de Dolly GUIBERT, Présidente du Chaudron de la Doire

"Le Chaudron de la Doire, dont le siège social est basé à Freix-Anglards, vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025. Que celle-ci vous soit douce et vous garde en bonne santé.

Notre association, agréée Espace de Vie Social depuis juin 2024, a eu à cœur de déployer ses actions sur l'ensemble du territoire regroupant les communes de St Cernin, Tournemire, St Illide, Girgols et Freix-Anglards, proposant des ateliers de couture, d'arts créatifs, de découverte culturelle, d'entretien de la mémoire etc... Le renforcement des liens sociaux, de la solidarité, des échanges intergénérationnels et familiaux sont la principale préoccupation du Chaudron. En 2025, nous souhaitons renforcer notre présence sur le territoire défini et ainsi pouvoir proposer à tous les habitants des animations variées et de qualité ouvertes à tous.

Nous sommes évidemment à l'écoute de vos besoins, idées, souhaits...n'hésitez pas à nous en faire part lors de nos présences ou en nous contactant au 06 32 77 51 75.

Par ailleurs, nous tenons à remercier Monsieur le Maire et le conseil municipal pour leur dévouement, leur soutien et pour faciliter nos interventions en mettant à disposition la salle des fêtes ainsi que la salle située sous la Médiathèque. Nous avons hâte de vous retrouver : à bientôt !"

**Pour contacter
le Chaudron**



8 RUE DES FORGES

15310 FREIX ANGLARDS

LECHAUDRONDEFREIX@GMAIL.COM

06.32.77.51.75 (DOLLY GUIBERT)

ETAT CIVIL

Depuis la loi RGPD, nous ne pouvons plus diffuser le détail des actes d'état civil comme nous le faisons. Elle précise que les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent être utilisées par les élus municipaux à des fins de messages, de félicitations ou de condoléances ou publiées dans la presse.

2024...
6 Naissances
4 Mariages
9 Décès
2 Pacs

DÉMATÉRIALISATION

Depuis le 1er Janvier 2022, toutes les demandes d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Certificats d'urbanisme) peuvent être déposées en mairie par voie électronique via l'adresse générale de la mairie : mairie@saint-cernin.fr (possibilité d'utiliser le lien dans l'onglet contact du site de la commune : www.saint-cernin.fr).

Le dépôt des dossiers en format papier reste toujours possible.

RECENSEMENT CITOYEN



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement.

L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment).

INCIVILITÉS

Nous constatons trop souvent le dépôt de déchets auprès des containers. Même si la collecte a connu des dysfonctionnements, ces actes malveillants entraînent malheureusement des conséquences sur la propreté de l'environnement, sur la sécurité des usagers et sur l'image de la commune. L'intervention des services municipaux est de plus en plus nécessaire, le tout à la charge des contribuables !

Face à ces incivilités, nous verrons entre autre augmenter notre taxe d'ordures ménagères pour cause de mauvais tri...un cercle vicieux !

RAPPEL

Toutes les constructions de plus de 5 m² doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie (déclaration préalable de travaux ou permis de construire). La création de piscine fait l'objet d'une réglementation spécifique : seuls les bassins de moins de 10 m² situés en dehors d'un périmètre de protection (châteaux, Tour de Marzes, Eglise...) peuvent être réalisés sans demander d'autorisation. L'installation d'une piscine hors sol fait également l'objet d'une réglementation particulière : seules les structures installées moins de 3 mois par ans (ou moins de 15 jours par ans dans un périmètre de protection) ne font pas l'objet de déclaration.

Avant de commencer des travaux, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou la Direction Départementale des Territoires (04-71-68-03-03) chargée de l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Pour information , la traque des piscines non déclarées a été considérablement facilitée par la mise en place de google maps, le service de cartographie en ligne de google.

INFORMATIONS UTILES ET SERVICES



MAIRIE DE SAINT-CERNIN

10, rue de la Mairie - 15310 SAINT-CERNIN

 04 71 47 60 09

 mairie@saint-cernin.fr

 www.saint-cernin.fr

 Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h



MEDIATHEQUE

14, rue de la Mairie
15310 Saint-Cernin
04 71 47 62 85

mediatheque.saintcernin@gmail.com



AGENCE POSTALE COMMUNALE

10, rue de la Mairie
15310 Saint-Cernin
04 71 62 36 73

Du lundi au samedi
de 9h à 12h30



ECOLE PUBLIQUE - SERV. PERISCOLAIRES

4, rue des Ecoles
15310 Saint-Cernin
04 71 47 63 40

elem15.st-cernin@ac-clermont.fr



SIVU DE LA DOIRE

10, rue de la Mairie
15310 Saint-Cernin

04 71 47 87 92 (secrétariat)
05 81 91 35 05 (dépannage)
Les lundis, jeudis et vendredis
de 14h à 17h



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALERS

Espace d'activités 360°
1 rue des Feuilles
15140 SAINTE EULALIE
04 71 40 72 09
www.pays-salers.fr



SPPGDMS (EX SIETOM)

SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE
GESTION DES DECHETS DE MAURIAC ET
DE SALERS

Com.Com du Pays de Mauriac
1 rue du Commandant Gabon
15200 Mauriac.

PERMANENCES DE SERVICES EXTÉRIEURS

- Assistante Sociale => Tous les mardis après-midi sur RDV au 04 71 68 00 78
- Mission Locale => le mardi après-midi sur RDV au 04 71 45 60 35
- PMI => Un jeudi matin par mois sur RDV au 04 71 46 20 47
- Relais Petite Enfance du pays de Salers => Ateliers d'éveil gratuits ouverts aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, assistantes maternelles...Contact au 04 71 40 02 93
- Les Restos du Cœur => Tous les 15 jours le mardi de 15h30 à 16h30 depuis le 8 décembre 2020.
Contact 04 71 43 28 05 ou 04 71 48 85 64